



Plus jamais ça !

Une fois nos compatriotes partis pour travailler, leurs enfants sont privés de la relation avec leur famille. Ainsi, on les perd de vue et ils refusent de rentrer dans leur commune.

⇒ **Rapprochement des familles expatriées :**

- ◆ Accueil des enfants, lors des vacances scolaires, dans des colonies avec des petits de la commune.
- ◆ Accueil et aide à la recherche d'un logement pour ceux qui partent faire des études ou à la recherche d'un travail.



Plus jamais ça !

Les employés de la Mairie travaillent dans de mauvaises conditions de sécurité physiques et salariales

⇒ **Personnel salarié**

- ◆ Aucun licenciement ne sera envisagé pour le personnel.
- ◆ Les employés au service de la population seront appréciés sur la qualité du service rendu aux administrés.
- ◆ Chaque employé aura un plan de développement de sa carrière. Chacun pourra bénéficier de formations pour mieux s'adapter à sa fonction et prétendre à sa titularisation.